

## Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français

- 2017/2018 -

### Nombre et proportion d'étudiants de nationalité étrangère

Pour l'année universitaire 2017/2018, 343 386 étudiants de nationalité étrangère (Union européenne et hors Union européenne) se sont inscrits dans l'enseignement supérieur français, soit une augmentation de 5,9 % par rapport à la précédente année universitaire. Leur part s'élève à 12,8 % du total des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. Parmi ces étudiants, 79,9 % vont à l'université. Après avoir connu une forte hausse au

début des années 2000, la part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français s'est stabilisée aux alentours de 12 % les années suivantes, la croissance des effectifs d'étudiants étrangers suivant le même rythme de celle de l'ensemble de la population étudiante. Les étudiantes sont majoritaires parmi les étudiants étrangers à l'université (54,1 %) pour l'ensemble des origines à l'exception de l'Afrique (45,9 %).

#### 1 Nombre et proportion d'étudiants de nationalité étrangère

année universitaire	2001/2002	2006/2007	2011/2012	2016/2017	2017/2018p
Universités*	154 749	208 007	219 939	231 120	240 252
Autres formations	41 999	55 087	68 666	92 973	103 134
<b>Ensemble</b>	<b>196 748</b>	<b>263 094</b>	<b>288 605</b>	<b>324 093</b>	<b>343 386</b>
Part des étrangers (%)	9,1	11,7	12,3	12,4	12,8

Lecture : en 2017/2018, 343 386 étudiants étrangers sont inscrits en France, dont 240 252 à l'université.

\*Les universités incluent aussi les préparations au DUT et les formations universitaires d'ingénieur.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : RERS 2018. Les données pour l'année 2017/2018 sont provisoires.

### Répartition des étudiants étrangers selon le cursus et l'origine

Les étudiants étrangers représentent 14,6 % des étudiants inscrits dans les universités. Leur part augmente fortement avec le niveau du diplôme : ils représentent plus d'un étudiant sur dix inscrits en licence, près de deux sur dix en master et plus de

quatre sur dix en doctorat. Les plus fortes concentrations d'étudiants étrangers se rencontrent dans les écoles de commerce (17,8 %) et dans les formations universitaires d'ingénieur (15,5 %).

#### 2 Principales origines par cursus et part des étudiantes étrangères (2017/2018)

	Licence	Master	Doctorat	Total	dont femmes (%)
Afrique	57 370	54 729	7 883	119 982	45,9
Asie	21 697	15 980	7 107	44 784	58,6
Autres pays tiers	9 365	8 024	2 959	20 348	59,9
Europe (UE et hors UE)	28 783	20 454	5 901	55 138	66,1
<b>Ensemble</b>	<b>117 215</b>	<b>99 187</b>	<b>23 850</b>	<b>240 252</b>	<b>54,1</b>
Part des étrangers (%)	11,6	17,3	41,2	14,6	

Lecture : 119 982 étudiants sont africains, dont 45,9 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers à l'université.

Source : RERS 2018

En 2017/2018, la moitié des étudiants étrangers à l'université viennent du continent africain, 23 % sont originaires d'Europe (y compris la Russie) dont huit sur dix de l'Union européenne et 18,6 % d'Asie. En comparaison des autres nationalités, les Africains sont plus souvent inscrits en master (46 %). Les étudiants asiatiques sont un peu plus fréquemment en doctorat (16 % contre 10 % pour l'ensemble des étudiants étrangers).

Plus des trois quarts des étudiants étrangers ne sont pas titulaires du baccalauréat : ils n'ont pas suivi leur scolarité dans le système éducatif français, mais ont validé une équivalence leur permettant de s'inscrire à l'université. Cette

part est de 66 % pour les étudiants étrangers en cursus licence, de 83 % pour les étudiants étrangers en cursus master et de 92 % pour les étudiants étrangers en cursus doctorat.

Pour les étudiants étrangers, le premier pays d'origine est le Maroc, suivi de l'Algérie, puis de la Chine. Le Maroc et la Chine se signalent par une part plutôt faible d'étudiants à l'université, beaucoup d'étudiants de ces pays suivant des études en écoles (commerce, ingénieur, ...). A l'inverse, pour l'Algérie, second pays d'origine, près de neuf étudiants sur dix sont inscrits à l'université.

### 3 Principales origines et part à l'université (2017/2018)

	Effectifs	part à l'univ (%)		Effectifs	part à l'univ (%)
Maroc	39 855	61	Sénégal	10 974	71
Algérie	30 521	87	Allemagne	8 459	67
Chine	30 071	49	Cameroun	6 878	58
Italie	13 341	68	Liban	5 665	68
Tunisie	12 842	68	Vietnam	5 589	71
<b>Ensemble des étudiants étrangers</b>			<b>343 386</b>		<b>67</b>

Lecture : 39 855 étudiants marocains étudient dans l'enseignement supérieur et 61 % d'entre eux étudient à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieur.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur.

Source : RERS 2018.

## Les disciplines à l'université

Les étudiants étrangers inscrits à l'université suivent en premier lieu des formations littéraires, puis des formations scientifiques dans des proportions comparables à celles de l'ensemble des étudiants à l'université. Ils sont néanmoins surreprésentés en sciences économiques et sous-

représentés en médecine. Les étudiants africains, tout comme les étudiants asiatiques, choisissent plutôt des disciplines scientifiques ou économiques. Les étudiants européens (et américains) se dirigent en priorité vers des disciplines littéraires.

### 4 Répartition des étudiants étrangers par discipline dans les universités (2017/2018) en %

	Droit	Economie	Lettres	Sciences	Médecine	Ensemble
Maroc	6,4	29,7	13,5	42,8	7,6	100,0
Algérie	5,2	12,7	28,7	42,9	10,6	100,0
Chine	2,3	23,7	40,4	32,4	1,2	100,0
Tunisie	6,4	13,6	20,9	43,6	15,4	100,0
Italie	11,0	8,3	51,2	19,6	9,9	100,0
Sénégal	17,6	17,6	23,5	38,7	2,7	100,0
Allemagne	18,2	13,2	47,2	14,4	6,9	100,0
<b>Ensemble des étudiants étrangers</b>	<b>11,8</b>	<b>18,3</b>	<b>32,2</b>	<b>29,9</b>	<b>7,8</b>	<b>100,0</b>

Lecture : 6,4 % des étudiants marocains inscrits à l'université font des études de droit.

Champ : France métropolitaine et DOM, étudiants étrangers à l'université hors DUT.

Source : RERS 2018.

## Source

<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

(Particulièrement : chapitre 6, fiches 15, 16 et 17).